



## AVIS DE RECRUTEMENT DE MEDECIN POUR LE CeGIDD DE L'HOPITAL EDOUARD HERRIOT

### **Le service des Maladies Infectieuses du CHU de Lyon recrute :**

Un médecin temps plein pour le CeGIDD de l'Hôpital Edouard Herriot (Hospices Civils de Lyon, Groupement Hospitalier Centre)

### **Pour tous renseignements, contacter :**

#### **le Dr Anne Sophie BATALLA pour le CeGIDD HEH**

Médecin coordinateur du CeGIDD de l'Hôpital Edouard Herriot

5 Place d'Arsonval

69003 LYON

Tél : 04 72 11 62 05

[anne-sophie.batalla-delvincourt@chu-lyon.fr](mailto:anne-sophie.batalla-delvincourt@chu-lyon.fr)

**et**

#### **le Pr Christian Chidiac**

Chef de service des Maladies Infectieuses

Hôpital de la Croix Rousse

103, Grand-rue de La Croix-Rousse

F69317 Lyon CEDEX 04

Tél : 04 72 07 11 07

[christian.chidiac@chu-lyon.fr](mailto:christian.chidiac@chu-lyon.fr)

### **PROFIL DE POSTE**

#### **Qualités requises :**

- Formation en santé sexuelle,
- Connaissances des diverses IST, modes de transmission, agents infectieux responsables, sensibilité aux anti-infectieux, protocoles thérapeutiques,
- Connaissance des vaccinations applicables à l'activité d'un Cegidd (VHB, VHA, HPV...), modalité d'utilisation et protocoles de vaccination,
- Sensibilité aux problématiques des minorités sexuelles, de la précarité, de la migration et des usagers de drogues,
- Connaissance des structures institutionnelles et associatives de lutte contre le VIH et de promotion de la santé sexuelle,
- Capacités relationnelles et d'écoute,
- Aptitude à travailler en équipe,
- Capacités d'adaptation (horaires variables, publics variés)
- Usage courant des programmes Word, Excel et Internet,
- Savoir trouver les informations pertinentes actualisées nécessaires : (Haut Conseil de la Santé Publique, HAS, ANSM...)

### **Fonctions et activités du médecin en CeGIDD :**

- Entretiens pré-tests, prescription des analyses et réalisation des prélèvements oro-ano-génitaux,
- Rendu des résultats des dépistages des infections virales et autres infections sexuellement transmissibles (IST),
- Explication de ces résultats,
- Evaluation des connaissances concernant les risques de transmission et conseils de prévention adaptés,
- Durant les consultations, le médecin du CeGIDD effectue le dépistage :
  - o des comportements à risque sexuel,
  - o des conduites addictives,
  - o de problèmes liés à l'orientation ou à l'identité sexuelle,
  - o des violences sexuelles,
- Discussion et explication du traitement post-exposition,
- Evocation de la sexualité et recherche de dysfonctions sexuelles,
- Information sur la contraception,
- Prise en charge initiale et orientation des patients dépistés positifs pour une infection virale vers les services appropriés en liaison si besoin avec les services sociaux,
- Traitement et suivi des IST selon les protocoles du service,
- Proposition, explication et réalisation des vaccinations recommandées en santé sexuelle (VHB, VHA, HPV),
- Prescription d'une contraception d'urgence,
- Prise en charge initiale des accidents d'exposition sexuelle,
- Information, orientation, prise en charge et suivi des consultants pour prophylaxie pré-exposition (PrEP),
- Orientation si besoin vers une consultation spécialisée (gynécologue, urologue, dermatologue, sexologue, psychologue),
- Orientation vers les associations,
- Participation aux actions délocalisées de dépistage « hors les murs », possiblement hors horaires « de bureau »
- Participation à l'élaboration et à la mise à jour des protocoles du service,
- Participation aux réunions de service et du réseau de lutte contre le VIH,
- Participation à l'éducation médicale continue des collègues.

Il n'est pas attendu que le médecin du CeGIDD soit spécialiste de l'ensemble des sujets énumérés ci-dessus. Cependant, il doit posséder un socle minimal de connaissances et de compétences pour pouvoir répondre aux besoins de son/sa patiente puis adresser en consultation spécialisée si nécessaire.

### **AUTRES INFORMATIONS :**

**Durée d'une vacation médicale :** 4 heures

**Horaires d'ouverture du CeGIDD de l'Hôpital Edouard Herriot:**

- Lundi : 08:30 – 19:00
- Mardi : 8:30 – 19:00
- Mercredi : 08:30 – 16:00
- Jeudi : 8:30 – 19:00
- Vendredi : 08:30 – 16:00